

Réunion Annuelle ASGE 2024

Compte-rendu

Mardi 22 octobre 2024 - 10h à 12h

Golf de Charmeil

TYPE DE C.R.	Définitif
TYPE DE REUNION	Réunion annuelle ASGE
PARTICIPANTS	Christine CREST 357 AS SALOMON 594 GRENOBLE SPORTS ENTREPRISES 651 ASPTT GRAND LYON 807 ASPTT GRAND VALENCE 885 AS HP 908 AS CEA - ST GRENOBLE 997 ASGEF BOURG BUGET 1083 GAZLEC GOLF LYON 1238 ASC BNP LYON 1255 AS BECTON DICKINSON France 1507 PHARMA GOLF SPORTS 1515 C.S.A BASE AERIENNE 1538 ASPTT SAINT ETIENNE 1575 2F OPEN JS 38 1585 ATSCAF GOLF RHONE-ALPES 1635 U.S NATIXIS AURA 1651 AS DE LA POLICE GRENOBLOISE 1666 AS MERIEUX 1873 US DES CHEMINOTS CHAMBERIENS 1875 GRENOBLE ENERGIE SPORTS 2023 AS POMAGALSKI 2170 AS ASPES 2260 CLUB OMNISPORT BELLE-ETOILE
ABSENTS	670 LYON SPORT METROPOLE 866 AS FRAMATOME LYON 1195 ENERGIE SPORTS 1241 ASPTT NORD ISERE 1307 ASPTT ANNECY 1602 RENAULT GOLF RHONE.ALPES 1227 AGJSEP DR RHONE ALPES 1535 DASSAULT OMNI SPORT 1652 CORPS 1685 ALSIP 1841 ASC DE L'AGENCE DE L'EAU RMC 1948 ESPB GOLF 2201 ASO NTN_SNR ROULEMENTS 2373 AS GOLF THALES_TRIXELL
SANS REPONSE	2483 BANQUE DE France RHONE ALPES 2022 AS ATOS GRENOBLE GOLF
REDACTEUR	Christine CREST

Christine CREST responsable ASGE ouvre la réunion en remerciant les participants (23 clubs représentés sur 39) ainsi que Marc BATTISTELLA pour son précieux soutien et Bertrand FILLON pour sa présence.

THEMES DE LA REUNION

1 – CHANGEMENTS 2024

C.CREST

DISCUSSION	
	Revue des changements validés lors de la réunion annuelle 2023 appliqués en 2024 Modifications des correspondants AS. Rappel que la liste des correspondants est à jour sur le site internet ASGE Modification AS (rentrée-sortie) Bertrand FILLON (remplaçant Alexandre PORTIER et délégué Ligue Golf Entreprise) a fait un point sur la situation critique du nombre d'entreprises inscrites à Golf Entreprise.

DISCUSSION	
	<p>Résultats Trophée – classement net et brut Résultats Finale des 14 AS qui se sont rencontrées au golf de Charmeil le 24 septembre Composition 2025 de la divisions 1, division 2-Est et division 2-Ouest Résultats individuels toutes divisions confondues Dames/Messieurs</p>
	3 – PARTICIPATION 2024 C.CREST
DISCUSSION	
	<p>Le nombre d’AS en 2024 est de 39 suite à la dissolution de l’AS PLATEFORME CHIMIQUE Le taux de participation est en hausse de 3% par rapport à 2023 avec 1758 inscrits aux 24 rencontres organisées en 2024. 70 nouveaux inscrits en 2024 vs 2022-2023, soit plus 15% 1 transfert identifié en « année blanche » en 2024 Remerciement des AS qui se sont investies dans l’organisation des compétitions ASGE 2024 et en 2025. Point sur l’implication des AS n’ayant ou n’ayant pas encore organisé une compétition ASGE. Rappel des différents documents d’aide disponibles sur le site internet ASGE</p>

4 – DISCUSSION

C.CREST

DISCUSSION	
	<p><u>Rappel Organisation des compétitions</u></p> <p>Organisation : Le calendrier des compétitions étant diffusé en fin d’année. Il appartient aux responsables d’AS d’informer leurs équipiers et de les inscrire avant la date de clôture de chaque compétition. <u>Il ne se sera plus accepté d’inscription au-delà de cette date.</u></p> <p>Toute modification faite après la clôture des inscriptions doit être adressée <u>dans un seul et même mail</u> à l’organisateur de la compétition ainsi qu’à Christine Crest (chris.deudon@hotmail.fr).</p> <p>Les absences doivent être justifiées. Le coût du repas voire du GF des non-présents pourra être demandé par l’organisateur conformément au Vademecum.</p> <p><u>Invité / Extérieur</u></p> <p>Les résultats présentés montrent que très peu d’AS ont un taux d’inscrits égal à 100%. Par conséquent, il a été rappelé que le Vademecum soit respecté par tous les responsables et que les « extérieurs » ne doivent participer à aucune rencontre ASGE conformément à ce document.</p> <p><u>Calendrier</u></p> <p>Le calendrier 2025 présenté lors de la réunion est pratiquement finalisé (voir présentation). Il sera disponible sur le site internet ASGE avec toutes les informations début janvier après l’archivage des données 2024 par Cyril PERIOL. Rappel : Tous les responsables devaient s’impliquer dans l’organisation d’une compétition avec à leur disposition des documents disponibles sur le site internet ASGE.</p> <p><u>Site Golf Entreprise</u></p> <p>Le mot de passe actuel doit être modifié → Action : Cyril PERIOL / Christine CREST (en cours)</p> <p><u>Extranet</u></p> <p>Rappel : Normalement toutes les A.S. sont préinscrites sur Extranet par le responsable ASGE en début d’année. Cependant, il appartient à chaque responsable d’inscrire le nombre souhaité d’équipes a engagées et ses équipiers. En cas de doute, inscrire le maximum d’équipes possible par rencontres.</p>

Règles de golf

Mise à jour applicable au 1^{er} janvier 2025.

Rappel que le fascicule « L'essentiel des règles de golf » est disponible et gratuit dans tous les clubs de golf

Une session sur les règles de golf animée par un arbitre de Ligue sera proposée dans chaque département en 2025

→ Action : Marc BATTISTELLA / Christine CREST et un organisateur par région

RMS9

Tous les clubs de golf utilisent maintenant RMS9. Cependant, les documents demandés pour le traitement des résultats via la « moulinette » ne sont jamais au format, ce qui prend énormément de temps...

Réunion annuelle ASGE

Un sondage sera adressé à tous les responsables d'AS afin de proposer une organisation différente de la journée dédiée à la réunion annuelle ASGE

→ Action : Christine CREST

5 – RESOLUTIONS POUR 2025

C.CREST

DISCUSSION

Présentation des propositions de modifications en 2025.

Résolutions

R1 – 4 Balles (trophée)

Modification de la règle appliquée actuellement à la formule de jeu 4 Balles : Hcp ramené à 36 + 90% du Hcp

- Pour : 0
- Contre : 11
- Abstention : 0



Résolution rejetée.

R2a – Trophées

Revoir la planification des Trophées ASGE

→ Les résultats présentés montrent un taux de participation en net évolution !

- Pour : 0
- Contre : 11
- Abstention : 0



Résolution rejetée

R2b – Trophées

Mettre au calendrier une nouvelle rencontre avec une nouvelle formule de jeu en automne

- Pour : 9
- Contre : 1
- Abstention : 1



Résolution adoptée.

Action

L'AS Grenoble Sport Entreprise doit faire une proposition au responsable ASGE afin qu'elle puisse être mise au calendrier 2025 et dans le Vademecum 2025. Cette nouvelle rencontre devrait se nommer « Coupe d'Automne ». En fonction de son succès, cette rencontre pourra être pérenne.

R3 – Championnat Equipe

Limiter à 6 le nombre de joueurs par équipe (comme en ligue)

- Pour : 2
- Contre : 9
- Abstention : 0



Résolution rejetée.

R4a – Finale Equipe / Clôture

Permettre un départ en ligne et non en shot gun compte tenu de la distance à faire pour certaines AS

- Pour : 0
- Contre : 11
- Abstention : 0

 Résolution rejetée.

R4b – Finale Equipe / Clôture

Centraliser le lieu de ces rencontres pour les années à venir

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

 Résolution acceptée.

Action

Mise à jour du Vademecum 2025 (fait).

R4c – Finale Equipe / Clôture

Organisation sur 2 jours

- Pour : 0
- Contre : 11
- Abstention : 0

 Résolution rejetée.

R5a – Jeu lent

Appliquer le score maximum pour toutes les rencontres

- Pour : 9
- Contre : 2
- Abstention : 0

 Résolution acceptée.

Action

Mise à jour du Vademecum 2025 ainsi que les documents de liaison (fait).

L'organisateur doit s'assurer que cette information soit bien insérée dans les cartes de scores.

Un rappel doit être fait par tous les responsables d'AS à leurs équipiers avant toutes compétitions

R5b – Jeu lent

Ne plus mixer les index comme exigé dans le Vademecum

- Pour : 0
- Contre : 11
- Abstention : 0

 Résolution rejetée.

R5c – Jeu lent

Plafonner l'index à 40 pour toutes les compétitions ASGE

- Pour : 0
- Contre : 11
- Abstention : 0

 Résolution rejetée.

R6 – Interminables journées

Démarrer le service du repas dès que toutes les équipes sont arrivées, même si certains joueurs sont encore au bar.

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

 Résolution acceptée.

Action

L'organisateur doit s'assurer que toutes les équipes soient revenues et demander au restaurant de lancer le service même si certains joueurs ne sont pas encore installés à table.

Mise à jour des documents de liaison (fait).

R7 – Dotation

Augmentation du coût de la compétition par personne afin de permettre l'achat de dotations.

- Pour : 0
- Contre : 11
- Abstention : 0

➔ Il appartient à l'organisateur de la rencontre de décider et/ou de demander au golf de bénéficier d'une partie des DDJ pour l'achat de dotations.

 Résolution rejetée.

R8 – Invités hors limite d'inscription

Pouvoir inviter d'autres membres de son AS (extérieur) en dehors du nombre max d'inscrit par équipe

➔ Ce point a été traité longuement lors de la réunion. Le Vademecum doit être respecté par tous les responsables d'AS ainsi que par l'organisateur de la rencontre.

- Pour : 0
- Contre : 11
- Abstention : 0

 Résolution rejetée.

La réunion s'est terminée à 12h30.